

INSEE : 21 304	
COURRIER GENERAL	
06 DEC. 1990	
NO. PIECE	NO. FEUILLET
1	1/2

304

XXXXXXXXXX	
de	
XXXX	
B.T.	
CODE UNITE	PROCES-VERBAL N° / 19
03816	5 1 3 / 1990

D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
-----00000-----

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE

**OBJET** : OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES ( O.V.N.I )

le 05 novembre 1990 à 19 H 00 commune de

90307258

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

**B**, **S**, Gendarmes, A.P.J., affectés à la Cie, en résidence à la

VU L'ES ARTICLE(S) 20 et 75 à 78 du code de procédure pénale  
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, ASSISANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
CE JOUR six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à huit heures, sommes avisés téléphoniquement par le Gendarme de Permanence à la Compagnie de que la veille au soir, un phénomène lumineux avait été observé dans le ciel aux abords du

Il nous précise que sont des Gendarmes affectés au Peloton de Surveillance qui ont aperçu des objets dans le ciel d'où émanaient des lumières à 19 H 00 se dirigeant dans un axe N.E - S.E à allure relativement réduite.

Le 06 novembre 1990 à 08 H 15, nous prenons contact avec les gendarmes du, et les invitons à se présenter à notre unité. Téléphoniquement, nous apprenons que le Commandant M., Commandant le Centre Spécial Militaire a également été témoin des faits et qu'il sera entendu par les Militaires de la Gendarmerie de qui effectuent également une enquête.

Le même jour, à 09 H 15, se présentent à notre unité le Gendarme G affecté à de Gendarmerie Mobile et le Gendarme B, Appelé du contingent, lesquels ont été témoins des faits. Entendus simultanément dans des bureaux différents, ils nous relatent que l'objet qu'ils ont aperçu progressait à allure relativement lente. Ils nous en font une description détaillée et le Gendarme Auxiliaire B nous en fait un croquis (CF croquis - Pièce n° : 3).

Les auditions de ces témoins portent respectivement n° 4 et 5 (CF P.V audition - pièces n° : 4 et 5)

Un plan de situation mentionnant la position des témoins par rapport phénomène observé est également établi (Cf Plan de situation - Pièce n° 2)

Le 06 novembre 1990, au cours d'un service de surveillance dans la commune de, nous prenons contact avec M. M., Chef de la Formation Locale de sécurité du Centre d'Etudes. Il nous remet photocopie des pages du cahier de veille tenu par les gardiens du centre mentionnant le phénomène et les mesures prises lors des faits. (Photocopie jointes : Annexes I et II)

... / 2 / ...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 2	M. le Procureur République à	DATE DE CLOTURE LE 09/ novembre 1990	VU ET TRAY XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX MDL KHAT DUBAR
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Préfet de à		
	<input checked="" type="checkbox"/> 1	M. le Gl Cdt la Rég. Aér. à	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET SACHET
	<input type="checkbox"/> 2	Ministre Défense - D.G.G.N Bureau Défense-opérations à . . . .		
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES Cie.		

B.T

P.V n° : 5 1 3 / 90

90307258

LIBRA / BPHO

Pièce n° : 1

Feuillelet n° : 2 .

Nous constatons sur ces photocopies que le phénomène a été observé en plusieurs endroits de , notamment à , et que la Gendarmerie de recueille les témoignages des différents témoins des faits.

Le 06 novembre 1990, les médias annoncent que le phénomène est dû à une météorite entrant dans l'atmosphère. Le renseignement provient de l'observatoire de et il est également précisé que les faits ont été observés sur une ligne allant de .

En conséquence, nous clôturons la présente procédure en l'état et la faisons parvenir aux destinataires habituels.

- FAIT ET CLOS A ( -

Le 09 novembre 1990

Les enquêteurs.

B.T

P.V n° : 5 1 3 / 1990

90307258

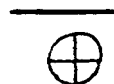
P L A N   D E   S I T U A T I O N .

LEGENDE

SENS DE DEPLACEMENT DE L'OVNI

CLOTURE DU CENTRE D'ETUDES ATOMIQUES

POSITION DU VEHICULE DES TEMOINS



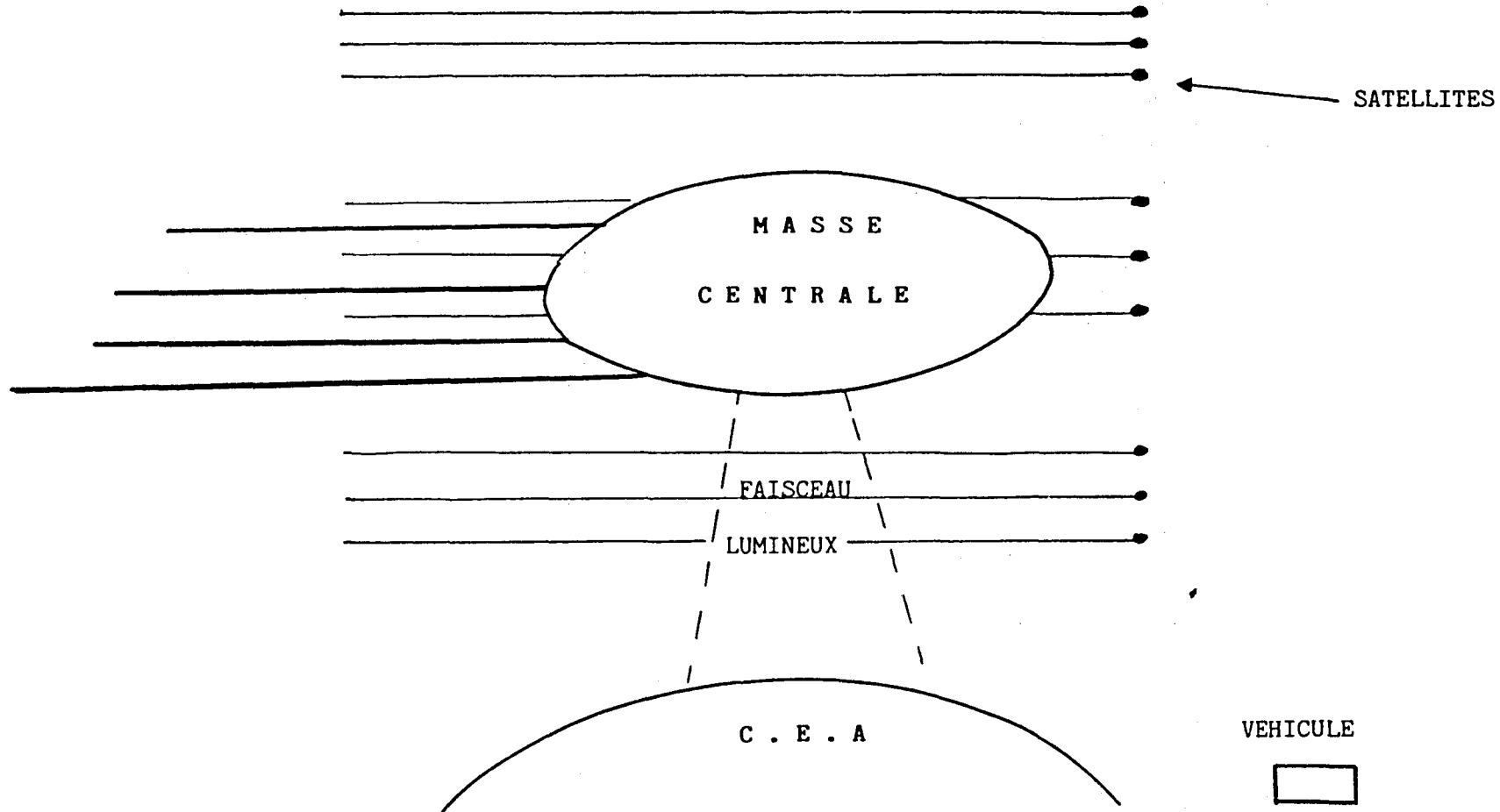
Ech : 1 / 25 000°

SCHEMA DU PHENOMENE APERCU PAR

B et G

SENS DE DEPLACEMENT ( )

TRACES DE FUMEE EMANANT DES OBJETS



01707958

GENDARMERIE NATIONALE  
 XXXXX  
 BT  
 PROCES-VERBAL (N°ANNEE)  
 513 / 1990

PROCEDURE  
 D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL D'AUDITION  
 DE TEMOIN.

307258/1  
 N° PIÈCE 4  
 N° FEUILLET 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)  
 ce jour **Six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à neuf heures dix,**  
 nous soussigné(s) - B , Gendarme, A.P.J., affecté à la Compagnie de  
 , en résidence à la Brigade de ,  
 vu les articles ----- 20 et 75 ----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
 G  
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
 M. né ,  
 FILIATION (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE  
 Fils de ,

ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TELÉPHONE), PROFESSION  
 Demeurant , Gendarme, qui nous  
 déclare : -----

" " " Hier 05 novembre 1990, je me trouvais en patrouille de surveillance dans le secteur "A" du , qui constitue la partie Nord-Est de tout le secteur de surveillance. Il était 19 heures en compagnie du Gendarme auxiliaire B. , alors que nous nous trouvions le long de la clôture Ouest du , en vue d'un retour sur le point d'appui de , nous avons constaté le passage dans le ciel d'un ensemble fortement éclairé. Nous nous sommes arrêtés et avons coupé le moteur de notre véhicule et avons observé le phénomène. -----

----- À notre avis, on distinguait une masse centrale avec un projecteur éclairé à sa face inférieure de couleur blanche. Cette masse était entourée de "satellites" avec des feux rouges et blancs à leur extrémité. Des traînées grisâtres et distinctes ont été observées, de plus, lors du passage, aucun bruit n'a été constaté. -----

----- Cet objet se déplaçait sur un axe , SUD-OUEST, NORD-EST. Ce phénomène a été observé durant une minute environ. Il était à une altitude approximative de quelques centaines de mètres. Sa vitesse était comparable à celle d'un avion d'aéroclub. La visibilité était parfaite pour pouvoir voir parfaitement ce phénomène. -----

----- Le 06 novembre 1990 à 09 heures 40. -----

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." " " -----

La personne entendue.

L' A. P. J.

PROCÉDURE  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
DE TEMOIN

90307258/2

N° PIÈCE : 5  
N° FEUILLET : 1

PROCÈS-VERBAL (D'ANNÉE)  
5 1 3 / 1990

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)  
ce jour six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à neuf heures quinze, au bureau de l'unité,  
nous soussigné(s) S , gendarme, A.P.J., affecté à la ,  
En résidence à la B.T  
vu les articles 20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
B  
SEXÉ, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
- M - né  
FILIAISON: ← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS → SITUATION DE FAMILLE  
de célibataire  
ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE, PROXIMITÉ)

Demeurant , Appelé du contingent  
Gendarme Gendarme Auxiliaire affecté au Peloton de Surveillance de  
qui nous déclare :

"""""" Le 05 novembre 1990 vers 19 H 00, j'étais de service au Peloton de surveillance de . J'effectuais une patrouille de surveillance en compagnie du Gendarme G , aux abords du Centre d'Etudes alors que nous nous trouvions en bordure de clôture du Centre au Nord du site, à hauteur du point côté , j'ai vu un faisceau lumineux qui descendait en direction du C.E.A. - - - - -

"""""" Je me trouvais alors passager d'un véhicule de service "Auverland" 4 X 4 et nous étions sur un chemin de terre. - - - - -

"""""" J'ai fait part de ce phénomène au Gendarme qui conduisait. Il a stoppé le véhicule et nous avons observé cette lumière. - - - - -

"""""" Nous avons alors remarqué une grosse masse centrale porteur de ce faisceau avec à l'avant 9 satellites lumineux d'où émanaient des lumières rouges et blanches par alternance. - - - - -

"""""" Le tout se déplaçait à allure relativement lente à basse altitude dans un sens l - - - - -

"""""" Nous avons observé le phénomène environ une minute. - - - - -

"""""" A l'arrière de la masse, je peux préciser qu'il y avait 4 traînées de fumée grisâtre comme celles laissées par un avion de ligne mais qui se sont dissipées très lentement. - - - - -

"""""" Les satellites étaient positionnés de manière rectiligne à l'avant de la masse. - - - - -

"""""" Je précise également que le temps bien dégagé, la nuit étoilée. -

"""""" Je ne vois rien à ajouter. - - - - -

"""""" Le 06 novembre 1990 à 10 H 00. - - - - -

"""""" Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue

l'A.P.J.

Heure	Origine et Expéditeur	Destination et Destinataire	<p style="text-align: right; font-size: 2em; margin: 0;">90307258</p> <p style="text-align: center; margin: 0;">TEXTE DES MESSAGES</p>
18 <sup>h</sup> 06	INDIA 32	PCS	<p>pour suivons reconnaissance.</p> <p><u>chef de</u> <u>à PCS : Messages.</u></p> <p>Cause supposée travaux de découpage effectués par l'entreprise <u>me dess</u> de la cellule 3x. isentie 18<sup>h</sup>10</p>
18 <sup>h</sup> 15	B <sup>1</sup> 120 J 1328	PCS	<p>Déf. Niveau cure active 6 zone A s/sol loc 01 en alarme permanent 5<sup>h</sup> M. Marie avisé</p> <p>Fin : 18<sup>h</sup>55. permutation de la cure 6 sur la 7 voie J 1328 mise HS.</p>
18 <sup>h</sup> 15	B <sup>1</sup> 134	PCS	<p>suite à GH 17<sup>h</sup>30. Fin d'intervention mesure prise. reconfiguration de la visio</p>
18 <sup>h</sup> 40	Zone 114	PCS	<p>Fin d'intervention suite GH 17<sup>h</sup>19 mesure prise. relais commande d'éclairage schunté.</p>
19 <sup>h</sup> 06	B <sup>1</sup> 010 D 0070	PCS	<p>EFFraction intérieure zone C s/sol L<sub>0</sub> 078 R - AIS <u>en recon</u></p> <p>sure. RAS sur les lieux. Fin à 19<sup>h</sup>20</p>
19 <sup>h</sup> 30	CSMV.	PCS.	<p>Commandant M <u>du CSMV</u> nous informe que vers 19<sup>h</sup>05 il a été témoin des faits suivis une explosion aérienne s'est produite, suivie de la chute de débris incandescents (1 grand plusieurs petits) accompagnée d'une émission d'énergie entraînée sur CVA et CSMV dans un ax Nord. Sud.</p> <p><u>Lieu présumé de la chute</u> : au nord de CVA</p> <p><u>Distance</u> : indéterminée.</p>
19 <sup>h</sup> 40	M <sup>1</sup>	PCS	<p>Le commandant <u>à avisé l'officier de</u> permanence de la <u>et le C.O.S.E.</u></p> <p>CB Roulement avisé. <u>chef FLS. Bonclan</u> 6 <u>PSV</u> avisés.</p> <p><u>Signale mauvais fonctionnement des barrière</u> de la conciergerie. CG <u>avisé.</u></p>

Heure	Origine et Expéditeur	Destination et Destinataire	TEXTE DES MESSAGES <span style="float: right; font-size: 2em;">307258</span>
20 <sup>00</sup>	PSV	Pcs.	<p>Cause système de commande numérique HS. Passage en manuel. Le nécessaire sera fait demain. M<sup>r</sup> ST avioi Fin 20<sup>15</sup></p> <p>GA et du PSV en ronde sur Point coté 489 au nord de CVA. Confirme que vers 19<sup>00</sup> dans un axe</p> <p>Plusieurs engins dont 1 gros et des petits entraînant des fumées grisâtres et vides à basse altitude à l'est du Centre. Ils étaient tous équipés de lumières rouges et blanches (la communication avec PSV a été enregistrée sur le 17 à partir de 19<sup>25</sup>)</p>
21 <sup>05</sup>	PSV	Pcs.	<p>nous informe après appel de la que le (même) phénomène a été observé à 19<sup>h</sup> et 20<sup>45</sup> à Cap Nord, (5 personnes), toutes les identités des témoins sont notifiées à la pour tous renseignements Tel Poste.</p>
20 <sup>56</sup>	B <sup>r</sup> 118	Pcs	<p>AS H ouverture Stockage 09/1 motif réglage ventilation Agent SRR M<sup>r</sup>. Fin à : 21<sup>50</sup></p>
20 <sup>43</sup>	golf 33	Pcs	<p>AS ronde ZR rentré à : 1<sup>h</sup>45</p>
20 <sup>50</sup>	golf 12	Pcs	<p>AS ronde centre rentré à : 1<sup>h</sup>40</p>
21 <sup>57</sup>	B <sup>r</sup> 010 D0070	Pcs	<p>Effraction Intérieure zone C s/sol L02 R AS en reconnaissance FIN à 22<sup>05</sup> cas après réarmement.</p>
22 <sup>13</sup>	B <sup>r</sup> 184	Pcs	<p>Défaut boîte à gants RDC cel 51 I permanent M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> avioi. 23<sup>25</sup> demande à entrer en communication téléphonique avec M<sup>r</sup>. (établie à 23<sup>30</sup>) FIN 0<sup>h</sup>20. Cause. Absence de fuite BAF</p>